

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019

Les présents États financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries ou en visitant le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds de placement.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Norme canadienne 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents États financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.



FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers (sauf les montants par titre)
Au

	30 sept. 2019	31 mars 2019 (Audité)		30 sept. 2019	31 mars 2019 (Audité)
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre (note 3)		
Actifs courants			Série A	35,92	34,68
Placements à la juste valeur	801 463	818 165	Série AR	10,55	10,19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90 435	103 382	Série D	11,81	11,35
Dividendes à recevoir	1 675	1 786	Série F	10,11	9,69
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	3 510	Série F5	14,91	14,61
Sommes à recevoir pour titres émis	72	78	Série F8	6,95	6,92
Profits latents sur les contrats dérivés	–	344	Série FB	10,17	9,77
Total de l'actif	893 645	927 265	Série FB5	12,60	12,37
			Série G	12,99	12,50
PASSIF			Série I	10,28	9,88
Passifs courants			Série J	14,50	13,98
Sommes à payer pour placements achetés	6	–	Série O	18,88	18,00
Sommes à payer pour titres rachetés	703	812	Série PW	12,05	11,61
Distributions à verser	2	2	Série PWFB	10,18	9,76
Pertes latentes sur les contrats dérivés	–	487	Série PWFB5	13,50	13,21
Total du passif	711	1 301	Série PWR	10,28	–
Actif net attribuable aux porteurs de titres	892 934	925 964	Série PWT5	13,08	12,91
Actif net attribuable aux porteurs de titres, par série (note 3)			Série PWT8	12,37	12,37
Série A	517 041	546 152	Série PWX	12,06	11,50
Série AR	26	7	Série PWX8	15,26	15,09
Série D	1 216	1 075	Série R	17,35	16,54
Série F	46 884	45 995	Série T5	9,51	9,40
Série F5	22	21	Série T8	6,92	6,94
Série F8	226	224	Série LB	14,19	13,70
Série FB	518	468	Série LF	10,92	10,47
Série FB5	1	1	Série LW	9,83	9,48
Série G	2 573	2 577			
Série I	11 544	11 582			
Série J	808	791			
Série O	25 099	27 192			
Série PW	254 987	255 083			
Série PWFB	1 203	1 483			
Série PWFB5	1	1			
Série PWR	1	–			
Série PWT5	1 341	1 307			
Série PWT8	524	375			
Série PWX	3 401	3 859			
Série PWX8	1	1			
Série R	4 561	4 660			
Série T5	495	497			
Série T8	342	400			
Série LB	4 692	5 535			
Série LF	1 036	302			
Série LW	14 391	16 376			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers (sauf les montants par titre)

	2019	2018		2019	2018
	\$	\$		\$	\$
Revenus			Série PWFB5	–	–
Dividendes	11 059	12 165	Série PWR	–	–
Revenu d'intérêts	942	971	Série PWT5	49	52
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets			Série PWT8	16	16
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	13 996	4 778	Série PWX	169	243
Profit (perte) net(te) latent(e)	17 965	42 778	Série PWX8	–	–
Total des revenus (pertes)	43 962	60 692	Série R	220	319
			Série T5	18	28
Charges (note 6)			Série T8	13	30
Frais de gestion	9 049	10 044	Série LB	180	732
Rabais sur les frais de gestion	(2)	(22)	Série LF	26	–
Frais d'administration	956	1 075	Série LW	575	471
Intérêts débiteurs	2	–			
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	147	640	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre		
Frais du Comité d'examen indépendant	2	2	Série A	1,25	1,69
Autres	–	8	Série AR	0,33	0,21
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	10 154	11 747	Série D	0,44	0,56
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–	Série F	0,42	0,46
Charges nettes	10 154	11 747	Série F5	0,63	0,10
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	33 808	48 945	Série F8	0,30	0,33
Impôt étranger retenu à la source	385	592	Série FB	0,42	0,52
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–	Série FB5	0,52	0,53
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	33 423	48 353	Série G	0,48	0,60
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par série			Série I	0,40	0,49
Série A	18 782	32 849	Série J	0,52	0,68
Série AR	1	–	Série O	0,88	1,05
Série D	44	41	Série PW	0,44	0,45
Série F	1 967	1 995	Série PWF	–	0,30
Série F5	1	–	Série PWF8	–	0,37
Série F8	9	12	Série PWFB	0,45	0,50
Série FB	19	20	Série PWFB5	0,59	0,74
Série FB5	–	1	Série PWR	0,28	–
Série G	97	140	Série PWT5	0,49	0,61
Série I	453	599	Série PWT8	0,40	0,56
Série J	30	39	Série PWX	0,56	0,67
Série O	1 250	1 911	Série PWX8	0,72	–
Série PW	9 450	8 295	Série R	0,81	0,96
Série PWF	–	480	Série T5	0,33	0,46
Série PWF8	–	–	Série T8	0,24	0,40
Série PWFB	54	80	Série LB	0,50	0,64
			Série LF	0,36	–
			Série LW	0,36	0,44

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers

	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Série A		Série AR		Série D		Série F		Série F5	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	546 152	757 654	7	–	1 075	744	45 995	28 501	21	–
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	18 782	32 849	1	–	44	41	1 967	1 995	1	–
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	12 394	17 331	18	1	197	82	4 315	23 105	–	3
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Paiements au rachat de titres	(60 287)	(215 691)	–	–	(100)	(45)	(5 393)	(4 666)	–	–
Total des opérations sur les titres	(47 893)	(198 360)	18	1	97	37	(1 078)	18 439	–	3
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(29 111)	(165 511)	19	1	141	78	889	20 434	1	3
À la clôture	517 041	592 143	26	1	1 216	822	46 884	48 935	22	3
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	15 748	22 829	1	–	95	69	4 747	3 090	1	–
Émis	350	507	1	–	17	7	435	2 429	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachetés	(1 703)	(6 296)	–	–	(9)	(4)	(544)	(487)	–	–
Titres en circulation, à la clôture	14 395	17 040	2	–	103	72	4 638	5 032	1	–
	Série F8		Série FB		Série FB5		Série G		Série I	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	224	243	468	447	1	9	2 577	2 816	11 582	11 760
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	9	12	19	20	–	1	97	140	453	599
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(8)	(11)	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(8)	(11)	–	–	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	77	185	229	–	8	9	7	34	66
Réinvestissement des distributions	1	2	–	–	–	–	–	–	–	–
Paiements au rachat de titres	–	(21)	(154)	(377)	–	–	(110)	(110)	(525)	(604)
Total des opérations sur les titres	1	58	31	(148)	–	8	(101)	(103)	(491)	(538)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	2	59	50	(128)	–	9	(4)	37	(38)	61
À la clôture	226	302	518	319	1	18	2 573	2 853	11 544	11 821
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	32	34	48	48	–	1	206	236	1 172	1 245
Émis	–	11	19	24	–	–	1	1	3	6
Réinvestissement des distributions	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachetés	–	(3)	(16)	(39)	–	–	(9)	(9)	(52)	(61)
Titres en circulation, à la clôture	33	42	51	33	–	1	198	228	1 123	1 190

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers

	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Série J		Série O		Série PW		Série PWF		Série PWF8	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	791	831	27 192	33 082	255 083	122 031	-	16 613	-	1
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	30	39	1 250	1 911	9 450	8 295	-	480	-	-
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rabais sur les frais de gestion	-	-	-	-	(1)	(15)	-	(3)	-	-
Total des distributions aux porteurs de titres	-	-	-	-	(1)	(15)	-	(3)	-	-
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	-	-	1 040	2 311	14 788	155 155	-	605	-	-
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	1	6	-	1	-	-
Paiements au rachat de titres	(13)	(78)	(4 383)	(6 337)	(24 334)	(19 002)	-	(17 696)	-	(1)
Total des opérations sur les titres	(13)	(78)	(3 343)	(4 026)	(9 545)	136 159	-	(17 090)	-	(1)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	17	(39)	(2 093)	(2 115)	(96)	144 439	-	(16 613)	-	(1)
À la clôture	808	792	25 099	30 967	254 987	266 470	-	-	-	-
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	57	62	1 510	1 934	21 970	11 005	-	1 586	-	-
Émis	-	-	56	130	1 245	13 552	-	56	-	-
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Rachetés	(1)	(5)	(237)	(356)	(2 049)	(1 647)	-	(1 642)	-	-
Titres en circulation, à la clôture	56	57	1 329	1 708	21 166	22 911	-	-	-	-
	Série PWF8	Série PWF85	Série PWR	Série PWT5	Série PWT8					
	\$	\$	\$	\$	\$					
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 483	1 335	1	1	-	-	1 307	1 046	375	271
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	54	80	-	-	-	-	49	52	16	16
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	(30)	(36)	(17)	(16)
Rabais sur les frais de gestion	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-
Total des distributions aux porteurs de titres	-	-	-	-	-	-	(31)	(37)	(17)	(16)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	289	469	-	-	1	-	57	255	251	147
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	2	1	4	6
Paiements au rachat de titres	(623)	(269)	-	-	-	-	(43)	-	(105)	(4)
Total des opérations sur les titres	(334)	200	-	-	1	-	16	256	150	149
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(280)	280	-	-	1	-	34	271	149	149
À la clôture	1 203	1 615	1	1	1	-	1 341	1 317	524	420
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	152	144	-	-	-	-	101	80	30	21
Émis	29	49	-	-	-	-	5	19	20	12
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachetés	(63)	(28)	-	-	-	-	(3)	-	(8)	-
Titres en circulation, à la clôture	118	165	-	-	-	-	103	99	42	33

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers

	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Série PWX		Série PWX8		Série R		Série T5		Série T8	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	3 859	4 008	1	-	4 660	5 488	497	622	400	797
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	169	243	-	-	220	319	18	28	13	30
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	(11)	(19)	(14)	(24)
Rabais sur les frais de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des distributions aux porteurs de titres	-	-	-	-	-	-	(11)	(19)	(14)	(24)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	90	134	-	-	6	2	60	82	-	3
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	2	5	6	12
Paiements au rachat de titres	(717)	(355)	-	-	(325)	(492)	(71)	(167)	(63)	(354)
Total des opérations sur les titres	(627)	(221)	-	-	(319)	(490)	(9)	(80)	(57)	(339)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(458)	22	-	-	(99)	(171)	(2)	(71)	(58)	(333)
À la clôture	3 401	4 030	1	-	4 561	5 317	495	551	342	464
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	336	367	-	-	282	349	53	65	58	110
Émis	7	12	-	-	-	-	6	8	-	-
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
Rachetés	(61)	(31)	-	-	(19)	(30)	(7)	(17)	(10)	(48)
Titres en circulation, à la clôture	282	348	-	-	263	319	52	57	49	64
	Série LB	Série LF	Série LW	Total						
	\$	\$	\$	\$						
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	5 535	16 232	302	-	16 376	9 437	925 964	1 013 969		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	180	732	26	-	575	471	33 423	48 353		
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	-	-	-	-	-	-	-	-		
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-		
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	(80)	(106)		
Rabais sur les frais de gestion	-	-	-	-	-	(3)	(2)	(22)		
Total des distributions aux porteurs de titres	-	-	-	-	-	(3)	(82)	(128)		
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	248	991	779	-	694	1 324	35 455	202 387		
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	1	16	34		
Paiements au rachat de titres	(1 271)	(3 460)	(71)	-	(3 254)	(1 634)	(101 842)	(271 363)		
Total des opérations sur les titres	(1 023)	(2 469)	708	-	(2 560)	(309)	(66 371)	(68 942)		
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(843)	(1 737)	734	-	(1 985)	159	(33 030)	(20 717)		
À la clôture	4 692	14 495	1 036	-	14 391	9 596	892 934	993 252		
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres				
Titres en circulation, à l'ouverture	404	1 236	29	-	1 728	1 042				
Émis	18	73	73	-	72	141				
Réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-				
Rachetés	(91)	(254)	(7)	-	(336)	(172)				
Titres en circulation, à la clôture	331	1 055	95	-	1 464	1 011				

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers

	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	33 423	48 353
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(12 486)	(5 114)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(18 563)	(42 778)
Achat de placements	(73 628)	(217 233)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	124 749	169 953
Variation des intérêts courus à recevoir	–	(57)
Variation des dividendes à recevoir	111	(876)
Variation des sommes à recevoir du gestionnaire	–	12
Variation des sommes à payer au gestionnaire	–	(126)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	53 606	(47 866)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres	18 169	42 795
Paievements au rachat de titres	(84 659)	(113 028)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(66)	(95)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(66 556)	(70 328)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	(12 950)	(118 194)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	103 382	157 722
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	(7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	90 435	39 521

Trésorerie	449	512
Équivalents de trésorerie	89 986	39 009
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	90 435	39 521

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	11 170	11 289
Impôts étrangers payés	385	592
Intérêts reçus	942	914
Intérêts versés	2	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2019

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
ACTIONS					
Alimentation Couche-Tard inc., cat. B, à droit de vote subalterne	Canada	Consommation courante	655 288	20 164	26 605
Ancor PLC	Jersey	Matières	2 265 500	31 334	28 849
La Banque de Nouvelle-Écosse	Canada	Services financiers	404 297	16 956	30 423
Brookfield Asset Management Inc., cat. A, à droit de vote restreint	Canada	Services financiers	771 655	19 136	54 287
Brookfield Property Partners L.P.	États-Unis	Immobilier	594 700	15 205	15 991
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	167 800	14 024	19 961
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Matières	510 900	27 622	27 302
Groupe CGI inc.	Canada	Technologie de l'information	104 811	7 715	10 980
Dollarama inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	866 939	38 691	41 119
Emera Inc.	Canada	Services publics	392 800	19 824	22 845
Encana Corp.	Canada	Énergie	2 058 600	29 126	12 496
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	185 792	6 200	8 736
Great-West Lifeco Inc.*	Canada	Services financiers	284 909	8 243	9 063
Henkel AG & Co. KGaA, priv.	Allemagne	Consommation courante	166 200	27 936	21 776
Hennes & Mauritz AB, B	Suède	Consommation discrétionnaire	435 744	15 925	11 183
Henry Schein Inc.	États-Unis	Soins de santé	290 255	25 098	24 395
Johnson & Johnson	États-Unis	Soins de santé	175 727	26 472	30 093
Société Financière Manuvie	Canada	Services financiers	833 540	17 656	20 255
Onex Corp., à droit de vote subalterne	Canada	Services financiers	508 814	40 354	41 789
Open Text Corp.	Canada	Technologie de l'information	174 100	8 731	9 408
Oracle Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	181 800	9 430	13 242
Pembina Pipeline Corp.	Canada	Énergie	914 907	31 779	44 932
Corporation Financière Power*	Canada	Services financiers	294 600	10 254	9 050
Premium Brands Holdings Corp.	Canada	Consommation courante	347 800	31 180	32 391
Québecor inc., cat. B, à droit de vote subalterne	Canada	Services de communication	585 500	18 653	17 612
Reckitt Benckiser Group PLC	Royaume-Uni	Consommation courante	219 000	22 587	22 620
Banque Royale du Canada	Canada	Services financiers	276 297	20 471	29 694
Saputo inc.	Canada	Consommation courante	339 200	13 346	13 812
Seven & i Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation courante	395 100	18 079	19 990
Seven Generations Energy Ltd.	Canada	Énergie	1 332 700	21 460	11 221
Shaw Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Services de communication	1 358 374	34 638	35 358
Corporation TC Énergie	Canada	Énergie	273 700	14 955	18 776
La Banque Toronto-Dominion	Canada	Services financiers	383 180	13 713	29 601
United Parcel Service Inc. (UPS), cat. B	États-Unis	Produits industriels	67 245	7 380	10 665
W.W. Grainger Inc.	États-Unis	Produits industriels	63 420	22 043	24 943
Total des actions				706 380	801 463
Coûts de transaction				(905)	—
Total des placements				705 475	801 463
Trésorerie et équivalents de trésorerie					90 435
Autres éléments d'actif moins le passif					1 036
Total de l'actif net					892 934

* Liée à Mackenzie. Voir note 1.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 septembre 2019	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Actions	89,8
Trésorerie et placements à court terme	10,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

Répartition régionale	
	% de la VL
Canada	64,8
États-Unis	13,4
Trésorerie et placements à court terme	10,1
Jersey	3,2
Royaume-Uni	2,5
Allemagne	2,4
Japon	2,2
Suède	1,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

Répartition sectorielle	
	% de la VL
Services financiers	25,1
Consommation courante	15,4
Trésorerie et placements à court terme	10,1
Énergie	9,8
Consommation discrétionnaire	6,8
Matières	6,3
Produits industriels	6,2
Soins de santé	6,1
Services de communication	5,9
Technologie de l'information	3,8
Services publics	2,6
Immobilier	1,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

31 mars 2019	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Actions	88,4
Trésorerie et placements à court terme	11,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4

Répartition régionale	
	% de la VL
Canada	63,6
États-Unis	14,5
Trésorerie et placements à court terme	11,2
Australie	3,6
Royaume-Uni	2,6
Allemagne	2,4
Suède	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4

Répartition sectorielle	
	% de la VL
Services financiers	25,5
Consommation courante	13,6
Trésorerie et placements à court terme	11,2
Énergie	9,9
Consommation discrétionnaire	7,9
Services de communication	6,7
Soins de santé	6,6
Matières	6,1
Produits industriels	5,2
Technologie de l'information	3,1
Services publics	2,0
Immobilier	1,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4



MACKENZIE
Placements

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2019 et 2018 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2019, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Se reporter à la note 9 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de la Corporation Financière Power, elle-même filiale de Power Corporation du Canada. La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (collectivement, les « sociétés d'assurance liées ») appartiennent à cent pour cent à Great-West Lifeco Inc., elle aussi filiale de Corporation Financière Power. Les sociétés d'assurance affiliées fusionneront officiellement en une seule société, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, le 1^{er} janvier 2020. Cette fusion est assujettie à un vote des titulaires de contrats et à d'autres approbations réglementaires. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2019. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 12 novembre 2019.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et, par conséquent, satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent les profits ou les pertes latent(e)s, lié(e)s à la valeur de marché. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2019.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 9. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global au poste Produit tiré du prêt de titres et constaté lorsqu'il est gagné.

La note 9 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 9 résume les détails de la compensation, le cas échéant.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(s) dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers. Se reporter à la note 9 pour la valeur liquidative par titre du Fonds.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéfices autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 9 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.



NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfiques), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 9 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2019 et 2018 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 9.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2019, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de change, si une telle exposition s'applique et est considérable.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'exposent pas le Fonds à des niveaux élevés de risque de taux d'intérêt. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, si une telle exposition s'applique et est considérable.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure. La note 9 résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix, si une telle exposition s'applique et est considérable.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés. Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 9 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.



NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 13 octobre 1992

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres des séries A, T5 et T8 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries T5 et T8). Les investisseurs des séries T5 et T8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement. Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres de série T5 étaient connus sous le nom de série T6.

Les titres de série AR sont offerts aux particuliers dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres des séries F, F5 et F8 sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries F5 et F8); ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie. Les investisseurs des séries F5 et F8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement. Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres de série F5 étaient connus sous le nom de série F6.

Les titres des séries FB et FB5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série FB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série I sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ dans un régime collectif admissible détenant un minimum de 10 000 000 \$ en actifs.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui participent au Service d'architecture de portefeuille ou au Service d'architecture ouverte de Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels, à certains investisseurs d'un régime collectif admissible et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres des séries PW, PWT5 et PWT8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs des séries PWT5 et PWT8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement. Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres de série PWT5 étaient connus sous le nom de série PWT6.

Les titres des séries PWF et PWF5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWF5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série PWR sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$ dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres des séries PWX et PWX8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWX8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 8 % par année.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds affiliés et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série J ne sont plus offerts à la vente.

Les titres de série G ne sont plus offerts à la vente, sauf dans le cas d'achats supplémentaires effectués par des investisseurs qui détiennent ces titres depuis le 11 décembre 2017.

Les titres des séries PWF et PWF8 ne sont plus offerts à la vente. Le 1^{er} juin 2018, les titres des séries PWF et PWF8 ont été regroupés avec les titres des séries F et F8, respectivement.

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1360, boul. René-Lévesque Ouest, 13^e étage, Montréal (Québec) H3G 0A9; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres de série LB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série LF sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par Gestion privée Banque Laurentienne.

Les titres de série LW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée du programme de tarification préférentielle qui investissent un minimum de 100 000 \$.



NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat, divers modes de souscription avec frais modérés et le mode de souscription sans frais. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à Mackenzie si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$)	
				30 sept. 2019	31 mars 2019
Série A	13 octobre 1992	2,00 %	0,22 %	35,92	34,68
Série AR	9 mai 2018	2,00 %	0,27 %	10,55	10,19
Série D	19 décembre 2013	1,25 %	0,19 %	11,81	11,35
Série F	6 décembre 1999	0,75 % ³⁾	0,15 % ⁶⁾	10,11	9,69
Série F5 ¹⁰⁾	1 ^{er} juin 2018	0,75 %	0,15 %	14,91	14,61
Série F8	16 mai 2007	0,75 % ³⁾	0,15 % ⁶⁾	6,95	6,92
Série FB	26 octobre 2015	1,00 %	0,24 %	10,17	9,77
Série FB5	26 octobre 2015	1,00 %	0,24 %	12,60	12,37
Série G	4 avril 2005	1,50 %	0,22 %	12,99	12,50
Série I	25 octobre 1999	1,35 %	0,24 %	10,28	9,88
Série J	28 février 2011	1,70 %	0,20 %	14,50	13,98
Série O	2 janvier 2001	— ¹⁾	— [*]	18,88	18,00
Série PW	15 octobre 2013	1,75 % ⁴⁾	0,15 %	12,05	11,61
Série PWF	Aucun titre émis ⁷⁾	0,85 %	0,15 %	—	—
Série PWF8	Aucun titre émis ⁸⁾	0,85 %	0,15 %	—	—
Série PWFB	3 avril 2017	0,75 % ⁵⁾	0,15 %	10,18	9,76
Série PWFB5	3 avril 2017	0,75 % ⁵⁾	0,15 %	13,50	13,21
Série PWR	1 ^{er} avril 2019	1,75 %	0,15 %	10,28	—
Série PWT5 ¹⁰⁾	3 avril 2017	1,75 % ⁴⁾	0,15 %	13,08	12,91
Série PWT8	3 avril 2017	1,75 % ⁴⁾	0,15 %	12,37	12,37
Série PWX	6 janvier 2014	— ²⁾	— ²⁾	12,06	11,50
Série PWX8	24 octobre 2018	— ²⁾	— ²⁾	15,26	15,09
Série R	8 décembre 2008	— [*]	— [*]	17,35	16,54
Série T5 ¹⁰⁾	4 septembre 2007	2,00 %	0,24 %	9,51	9,40
Série T8	27 avril 2007	2,00 %	0,24 %	6,92	6,94
Série LB	20 janvier 2012	2,00 %	0,22 %	14,19	13,70
Série LF	7 décembre 2018	0,75 %	0,15 %	10,92	10,47
Série LW	1 ^{er} décembre 2017	1,75 % ⁹⁾	0,15 %	9,83	9,48

* Sans objet.

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

- 1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.
- 2) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.
- 3) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 1,00 %.
- 4) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 1,85 %.
- 5) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 0,85 %.
- 6) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais d'administration pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 0,19 %.
- 7) La date d'établissement initiale de la série est le 11 mars 2014. Tous les titres de la série ont été regroupés avec les titres de série F le 1^{er} juin 2018.
- 8) La date d'établissement initiale de la série est le 3 avril 2017. Tous les titres de la série ont été regroupés avec les titres de série F8 le 1^{er} juin 2018.
- 9) Avant le 23 novembre 2018, les frais de gestion pour la série LW étaient imputés au Fonds au taux de 1,85 %.
- 10) Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres des séries F5, PWT5 et T5 étaient connus sous le nom des séries F6, PWT6 et T6, respectivement.

b) Placements détenus par Mackenzie et des sociétés affiliées

Au 30 septembre 2019, Mackenzie et d'autres fonds gérés par Mackenzie détenaient un placement de 643 \$ et 4 561 \$ (612 \$ et 4 660 \$ au 31 mars 2019), respectivement, dans le Fonds.

c) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

d) Prêt de titres

Au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

e) Commissions

La valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours de la période est présentée dans le tableau ci-dessous :

	(\$)
30 septembre 2019	32
30 septembre 2018	48

f) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

Au 30 septembre 2019, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

	30 septembre 2019			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	106	(106)	–	–
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(186)	106	–	(80)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(80)	–	–	(80)



NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

g) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme, tout en protégeant le capital, en investissant principalement dans des titres de participation de grandes sociétés canadiennes. Il peut investir une grande partie de son actif dans des titres à revenu fixe à court terme du Canada et des États-Unis lorsque les évaluations boursières semblent élevées. Le Fonds peut consacrer jusqu'à 49 % de son actif aux placements étrangers.

ii. Risque de change

Le tableau ci-après indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante à la clôture de la période, en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent de tout instrument dérivé. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les intérêts courus et les dividendes à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Devise	30 septembre 2019			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)
Dollar américain	103 338	62 962	–	166 300
Dollar australien	28 849	–	–	28 849
Livre sterling	22 620	–	–	22 620
Euro	21 776	–	–	21 776
Yen japonais	19 990	–	–	19 990
Couronne suédoise	11 183	–	–	11 183
Total	207 756	62 962	–	270 718
% de l'actif net	23,3	7,1	–	30,4

Devise	31 mars 2019			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)
Dollar américain	117 943	506	(57 809)	60 640
Livre sterling	24 315	–	–	24 315
Euro	22 674	–	(8 455)	14 219
Dollar australien	33 078	–	(22 396)	10 682
Couronne suédoise	15 978	–	(9 664)	6 314
Total	213 988	506	(98 324)	116 170
% de l'actif net	23,1	0,1	(10,6)	12,6

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Au 30 septembre 2019, si le dollar canadien avait connu une hausse ou une baisse de 5 % relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 13 536 \$ ou 1,5 % du total de l'actif net (5 809 \$ ou 0,6 % au 31 mars 2019). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.



NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

g) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Autre risque de prix

Pour ce Fonds, le risque le plus important découlant du risque de prix provient de ses placements dans des titres de participation. Au 30 septembre 2019, si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 80 146 \$ ou 9,0 % du total de l'actif net (81 817 \$ ou 8,8 % au 31 mars 2019). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

h) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

	30 septembre 2019				31 mars 2019			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	801 463	–	–	801 463	818 165	–	–	818 165
Actifs dérivés	–	–	–	–	–	344	–	344
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	(487)	–	(487)
Placements à court terme	–	89 986	–	89 986	–	102 875	–	102 875
Total	801 463	89 986	–	891 449	818 165	102 732	–	920 897

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Conformément à la politique d'évaluation du Fonds, ce dernier applique des facteurs de rajustement à la juste valeur aux prix cotés pour les actions autres que nord-américaines lorsque les variations boursières intrajournalières nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéterminés. Les facteurs de rajustement sont appliqués afin d'estimer l'incidence sur la juste valeur d'événements ayant lieu entre la clôture des marchés autres que nord-américains et la clôture pour le Fonds. Si des facteurs de rajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. De ce fait, au cours de la période close le 30 septembre 2019, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 30 septembre 2019, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 1 au 31 mars 2019).

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés.

Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

